

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 16/09/2024 - 13190 - 2017 B 01431 - 832 575 344 - VONNADIS

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 910	AS 510	1 400	1 782
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	30 000	BI	30 000	30 000
TOTAL II	BJ	31 910	BK 510	31 400	31 782
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	869 835	BU	869 835	830 684
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	8 131	BY	8 131	12 902
Autres créances (3)	BZ	361 858	CA	361 858	281 092
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	539 852	CG	539 852	663 517
Charges constatées d'avance (3)	CH	11 187	CI	11 187	14 075
TOTAL III	CJ	1 790 863	CK	1 790 863	1 802 269
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 822 773	IA 510	1 822 262	1 834 050
(1) Droit au bail			(2) A moins d'1 an CP	(3) A plus d'1 an CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations			Stocks	Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

			Net	31/12/2023	Net	31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	30 000	DA	30 000		30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC			
Réserve légale (3)			DD	3 000		3 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	283 478		499 839
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	217 726		185 909
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
		TOTAL I	DL	534 204		718 748
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
		TOTAL II	DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			4 893
		TOTAL III	DR			4 893
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 234		1 042
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	2		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 042 987		902 793
Dettes fiscales et sociales			DY	242 892		205 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	943		597
Produits constatés d'avance (4)			EB			
		TOTAL IV	EC	1 288 058		1 110 409
Écarts de conversion passif		V	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	1 822 262		1 834 050

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 288 058	1 110 409
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2022	
Ventes de marchandises	FA	13 775 380	FB		FC	13 775 380	12 509 905
- biens	FD	2 889	FE		FF	2 889	8 157
- services	FG	22 308	FH		FI	22 308	7 908
Chiffre d'affaires net	FJ	13 800 578	FK		FL	13 800 578	12 525 971
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	22 499	13 442
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	19 042	28 501
Autres produits (1) (11)					FQ	2 068	921
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 844 186	12 568 834
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	11 378 279	10 439 078
Variation de stock (marchandises)					FT	-39 151	-75 598
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	1 039 716	858 049
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	72 558	73 339
Salaires et traitements					FY	901 912	817 507
Charges sociales (10)					FZ	203 230	198 417
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	382	128
(dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					HS		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		4 893
Autres charges (12)					GE	13 044	5 142
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	13 569 969	12 320 955
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	274 217	247 880
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	274 217	247 880

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		31/12/2023		31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10 114	15 388
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 114	15 388
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	10 170	32 055
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	10 170	32 055
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-55	-16 667
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ		
Impôts sur les bénéfices X		HK	56 436	45 304
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 854 301	12 584 222
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 636 575	12 398 313
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	217 726	185 909
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	- Produits de locations immobilières	HY		
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 242	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	- Transferts de charges	A1	14 149	24 580
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 363	1 259
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Indemnité départ retraite			10 170	8 873
facture saveurs antoine 2022 2 FOIS				1 242
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Charges antérieures	Produits antérieurs
facture saveurs antoine 2022 2 FOIS				1 242

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 822 262 Euros, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 217 726 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

•
Exploitation Supermarché

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

184 Rue du 19 mars 1962 , 01540 VONNAS

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 822 262 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 217 726 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

En charges exceptionnelles sont portées les ruptures conventionnelles, départ à la retraite et indemnités de licenciements pour permettre une meilleure lecture des comptes.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat hors taxe connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2023) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus. La dette actuarielle s'élève à 28 319 €

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 400 € hors taxe.

Dispositions relatives à la jurisprudence du 13 septembre 2023 sur l'acquisition des congés payés durant la maladie.

La valorisation des congés payés ne tient pas compte des congés payés qui auraient été acquis durant la maladie puisqu'aucune demande de valorisation n'a été effectuée.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	2	1
Agents de maîtrise & techniciens	2	4
Employés	28	25
Ouvriers		
TOTAL	32	30

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10.00000	30 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	3 000	10.00000	30 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	28 319
TOTAL	28 319

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		1 910		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 910		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		30 000		
TOTAL		30 000		
TOTAL GENERAL		31 910		
Cadre B		Diminutions Virement Cession	Valeur brute des immc en fin d'exercice	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			1 910	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 910	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			30 000	
TOTAL			30 000	
TOTAL GENERAL			31 910	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Commentaires : néant				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	4 893		4 893		
TOTAL II					
	4 893		4 893		
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	4 893		4 893		
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>			4 893		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	30 000		30 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	88	88	
Autres créances clients	8 043	8 043	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	116	116	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	10 779	10 779	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 861	42 861	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	308 102	308 102	
Charges constatées d'avance	11 187	11 187	
TOTAL	411 175	381 175	30 000

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques 347

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 234	1 234		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 042 987	1 042 987		
Personnel et comptes rattachés	81 749	81 749		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 272	106 272		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 888	10 888		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	43 983	43 983		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2	2		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	943	943		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 288 058	1 288 058		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

345

Résultats des cinq derniers exercices

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/10/2020	31/10/2019
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Nombre d'actions émises	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	13 800 578	12 525 971	13 633 157	11 179 125	10 625 307
Résultat av. impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	269 651	232 313	272 393	384 604	197 116
Impôts sur les bénéfices	56 436	45 304	60 590	94 251	48 551
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	213 215	187 009	211 803	290 353	148 565
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	217 726	185 909	217 573	281 869	147 358
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	71	62	71	97	50
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	73	62	73	94	49
Dividende attribué	402 236				
Personnel					
Effectif moyen des salariés	32	30	28	36	34
Montant de la masse salariale	901 912	817 507	886 739	769 041	749 730
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	203 230	198 417	241 801	196 953	192 751

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	718 748
Distributions	402 270
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 121 018
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 121 018
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	-216 361
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-588 179
Variations en cours d'exercice	-804 540
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	316 478
Résultat de l'exercice	217 726
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	534 204

Commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	168 252.65	72 483.70
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	168 252.65	72 483.70

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	168 252.65	72 483.70
40980000 R.R.R. A OBTENIR & AV NON	49 203.92	42 929.51
40980001 BUDGET NVLLE RFF	75 000.00	23 631.59
43870000 ORG SOC PRODUITS A RECEVO		3 624.00
46870000 DIV PRODUITS A RECEVOIR	44 048.73	2 298.60
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	168 252.65	72 483.70

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 233.85	1 042.28
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 470.59	85 978.58
Dettes fiscales et sociales	144 070.82	117 339.63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	265 775.26	204 360.49

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 233.85	1 042.28
51860000 INTERETS DES EMPRUNT A PA	1 233.85	1 042.28
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 470.59	85 978.58
40810000 FAC NON PARV FOURNISSEURS	120 470.59	85 978.58
Dettes fiscales et sociales	144 070.82	117 339.63
42820000 DETTES PR POUR CONGES A P	66 783.54	50 087.87
42860000 PROV RTT-CET	2 008.03	3 110.44
42860001 PROVISIONS PRIMES DIVERSES	10 000.00	6 000.00
42860010 PROV PRIMES DIVERSES	587.36	638.76
43820000 DETTES PROVISIONNES CONGE	16 028.00	11 051.16
43860000 ORG SOC CHARGES A PAYER	1 405.62	1 656.54
43860010 PROV CS/PRIMES DIVERSES	4 411.15	4 679.08
44820000 DETTES PROVISIONNES CONGES	1 121.96	841.48
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	2 340.00	4 481.00
44862010 COTISATION VALEUR AJOUTEE	762.00	
44864000 TAXE APPRENTISSAGE	794.16	743.30
44867800 TASCOM	37 829.00	34 050.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	265 775.26	204 360.49

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	11 187	14 075
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	11 187	14 075

VONNADIS
Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : 184 rue du 19 mars 1962 01540 VONNAS
832 575 344 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 217 725,98 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	217 725,98 €
à titre de dividendes aux associés soit 72,57 € par part	217 710,00 €
Le solde affecté en totalité au compte "autres réserves".	15,98 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023 (AGOE du 13 décembre 2023):
402 270,00 €, soit 134,09 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 268,18 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 402 001,82 €

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 octobre 2020 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





91, rue Pouilly-Loché
71000 Mâcon

☎ 03 85 32 80 34
✉ contact@gelasaudit.fr



VONNADIS

SARL au capital de 30 000 €
184 rue du 19 mars 1962
01540 VONNAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée générale de la société VONNADIS,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VONNADIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Fait à Mâcon, le 13 juin 2024

GELAS AUDIT
Anthony AGIER

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

ANNEXE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.